Dyson SA

12.05.2023 – 09:05 Uhr

Dyson lance un nouveau lisseur : l'Airstrait sèche et lisse les cheveux en douceur avec de l'air - Adieu aux plaques chauffantes

Dyson explore de nouveaux horizons dans le domaine des lisseurs de cheveux : **l'innovant Airstrait utilise désormais l'air au lieu de plaques chauffantes.** Cette nouvelle technologie permet un **coiffage particulièrement souple et lisse avec du volume.** Un autre avantage est que l'Airstrait a été conçu pour **être utilisé sur les cheveux mouillés ou secs grâce à son flux d'air à haute vitesse.** Il préserve l'éclat naturel des cheveux tout en **minimisant les frisottis et les mèches rebelles, offrant une utilisation rapide qui prend peu de temps.**

C'est un plaisir pour beaucoup de pouvoir obtenir des cheveux plus lisses. Selon une **étude mondiale menée par Dyson, 60 % des femmes souhaitent avoir un look avec des cheveux lisses ou plus lisses,** ce qui explique pourquoi les fers **à lisser sont parmi les outils de coiffure les plus populaires**. Cependant, le coiffage avec une grande chaleur peut considérablement endommager les cheveux et les rendre ternes et secs, ce qui est une déception pour de nombreux utilisateurs et utilisatrices qui l'utilisent régulièrement. Dyson a pris en compte ce problème et présente avec l'Airstrait une nouvelle façon de lisser les cheveux.

Découvrez-en plus sur le nouveau Dyson Airstrait dans la fiche d'information ci-jointe. Pour des d'informations plus détaillées, veuillez consulter le communiqué de presse. Vous pouvez télécharger des images et des vidéos ici.

N'hésitez pas à nous contacter par e-mail (ennie.bertelli@dyson.com) ou par téléphone au +41 (0) 79 382 86 74 si vous avez des questions ou si vous souhaitez recevoir du matériel supplémentaire.

Cordialement

Ennie Bertelli
Associate Communications Manager Switzerland

Dyson SA
Kalanderplatz 5
CH-8045 Zürich

M +41 (0) 79 382 86 74
E ennie.bertelli@dyson.com
Dyson Newsroom

Plus de matériel à télécharger

document: communiqué de presse~rstrait lisseur.doc

Medieninhalte

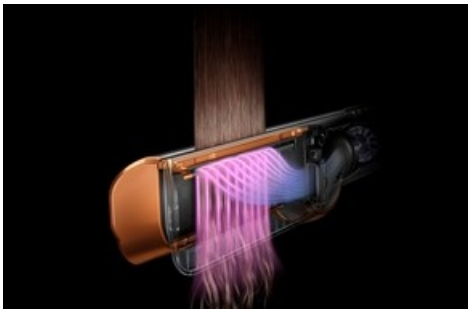

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100064110/100906482 abgerufen werden.